

CAPA

Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

Option : Lad, cavalier d'entraînement

• **Objectifs de la formation**

- ➔ Devenir salarié employé dans des centres d'entraînement de chevaux de courses au trot ou au galop, et dans tout secteur de la valorisation des équidés

• **Conditions d'admission**

- ➔ Etre âgé(e) de 16 à 25 ans, ou 15 ans si issu de 3^{ème} (à la signature du contrat),
- ➔ Aucun niveau scolaire exigé,
- ➔ Justifier d'un contrat d'apprentissage, (ou d'un contrat de qualification), avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- ➔ Etre en possession d'une fiche d'aptitude médicale délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur.

• **Modalités d'inscription**

- ➔ Remplir et renvoyer le feuillet de pré inscription.

A noter : Le dossier d'admission pour l'inscription définitive au CFA, ne vous parviendra qu'à réception du contrat d'apprentissage avec le maître d'apprentissage.

• **Organisation de la formation**

La durée est de 840 heures sur 2 ans.

Le contrat d'apprentissage peut débuter à partir de juillet de la 1^{ère} année de formation. Le 1^{er} regroupement au CFA a lieu en septembre.

La formation annuelle se répartit comme suit :

- ➔ **Entreprise** : 35 semaines + 5 semaines de congés payés
- ➔ **CFA** : 12 semaines soit 420 heures de formation générale et technologique.

La semaine de cours commence le lundi à 10 H 45 et se termine le vendredi à 15 H 00.

La relation CFA./Entreprise/Famille est assurée par :

- ➔ **Le formateur tuteur de l'apprenti** : Celui-ci se rend en entreprise 1 fois/an minimum
- ➔ **Le livret de liaison** : Suivi permanent des 2 lieux de formation

- **Contenu de la formation**

Formation Générale	
Expression française et communication	144 h
Mathématiques	144 h
Education Physique et Sportive	48 h
Connaissance Humaine et Sociale	72 h
Total heures	408 h

Formation Professionnelle	
Hippologie	228 h
Biologie Animale	60 h
Equitation	48 h
Rapport	48 H
Total heures	384 h

Option	
Langue vivante : Anglais	48 h
Total heures	48 h

*Horaires indicatifs

Des parcours individualisés peuvent être proposés pour tenir compte :

- d'acquis antérieurs reconnus
- de difficultés scolaires (soutien)

- **Obtention du diplôme**

L'examen se déroule de façon traditionnelle, c'est-à-dire en fin de formation.

Il se compose de deux temps :

- ➔ **Epreuves écrites** : Français - Mathématiques - Connaissances Humaines et Sociales
- ➔ **Epreuves pratiques et orales** : Travail du cheval - Equitation - Soins et entretien du matériel et des installations - Soutenance du rapport préparé pendant la formation – EPS - Epreuve facultative Anglais.

- **Poursuite d'études**

Dans le cadre de la filière cheval il est possible d'étendre ses connaissances en préparant :

- ➔ **Un Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole** (BP REA),
- ➔ **Un Baccalauréat professionnel** "Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole" (C.G.E.A.) – Elevage et Valorisation du Cheval ou Productions Animales
- ➔ **Ouverture sur l'Europe** : l'Etablissement propose un placement et un suivi des jeunes en situation post-diplôme dans un pays européen (contrat de travail de 6 à 12 mois)